**REALISATION POUR LE COMPTE DE LA CAISSE PRIMAIRE D’ASSURANCE MALADIEDE LA LOIRE DES MISSIONS RELEVANT DU PERIMETRE D’ACTIVITE DES CENTRES D’EXAMEN DE SANTE**

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

L’utilisation de ce cadre de réponse est **obligatoire**.

Il est destiné d’une part à fiabiliser les réponses des candidats à tous les éléments servant à l’appréciation des critères d’analyse des offres (et donc à réduire les hypothèses d’offres imprécises ou irrégulières) et d’autre part, à faciliter le traitement des informations fournies dans le cadre de l’analyse des offres.

Il servira de base à l’analyse des offres, chaque élément étant en relation avec un critère d’appréciation de l’offre.

**Seuls les éléments mentionnés dans ce document au droit de chaque critère seront pris en compte pour l’évaluation du critère.**

Toute absence de réponse ou preuve non fournie sera considérée comme une réponse négative.

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

|  |
| --- |
| **REPONSE DU CANDIDAT**  **Compléter le document et le cas échéant indiquer précisément la page et le paragraphe du document de référence apportant une réponse à chaque sous-critère.** |
| **CRITERE 1 : Valeur technique (50 POINTS)** |
| **Sous-critère 1 : Organisation pour la réalisation de chaque examen (20 points)**   * Précision des modalités d’accueil des consultants * Description détaillée de l’organisation prévue pour la réalisation des examens cliniques et paracliniques * Descriptions des modalités d’orientation des consultants vers le système de santé mais également vers les différentes offres de service de la CPAM de la Loire. * Description des modalités et des délais mis en œuvre pour la remise des résultats aux consultants et aux médecins * Description des modalités mises en œuvre pour le suivi des orientations CNAM * Description des modalités mises en œuvre pour l’envoi des invitations et des rappels * Description des modalités mises en œuvre pour la promotion de l’EPS auprès des publics précaires * Description de la réalisation des séances d’éducation collectives * Description de la réalisation de la prestation EIP * Description de la réalisation de la prestation sevrage tabagique « Tabac, ici commencez à arrêter » * Description de la réalisation de la prestation MBP * Description des procédures de recueil et de transmission des prélèvements ainsi que les modalités et délais de réception des résultats * Description des expériences engagées dans le domaine de la prise en charge des populations précaires |
|  |
| **Sous-critère 2 : Présentation des moyens humains dédiés au marché (10 points)**   * Description du nombre, des fonctions et statuts des personnels nécessaires à la réalisation de la prestation * Présentation du plan de formation initiale et continue * Description des modalités retenues d’organisation de la formation et de l’information des personnels en interne |
|  |
| **Sous-critère 3 : Présentation des moyens matériels dédiés au marché (10 points)**   * Précision de la localisation géographique des locaux * Description des locaux et de l’ensemble des équipements mobiliers * Description de l’ensemble des équipements et matériel médicaux * Description du matériel informatique et l’accès à internet nécessaire permettant l’intégration au système national SAGES 2 dès le démarrage de la prestation |
|  |
| **Sous-critère 4 : Suivi d’activité-démarche qualité (10 points)**   * Description des modalités du suivi d’activité et détail des statistiques * Description des modalités de coordination entre le partenaire et la CPAM * Description du suivi de la qualité de la prestation et garantie de la protection des données |
|  |
| **CRITERE 3 : RESPECT DE L’ENVIRONNEMENT (10 POINTS)** |
| **Sous-critère 1 : Démarche de l’entreprise en matière de performance sociale (3 points)**   * Personnel en situation de handicap ou de réinsertion / Parité dans l’entreprise … |
|  |
| **Sous-critère 2 : Démarche en matière de développement durable (7 points)**   * Description détaillée du suivi des déchets (destruction/ recyclage) * Description des fournitures / contenants utilisés |
|  |